

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 septembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme BIOT (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme BLETTERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. AYACHE) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. MARCHAND - M. LOUIS - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Musée des Beaux-Arts - Activités culturelles destinées aux patients du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon - Convention de partenariat

Mme Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Dijon et le Musée des Beaux-Arts de Dijon ont débuté une collaboration en 2008. Leurs échanges se sont intensifiés depuis lors et particulièrement depuis 2011.

L'objectif étant de s'adresser à un public plus large et d'enrichir les modalités d'intervention, l'offre déjà développée auprès des services de pédiatrie et de gériatrie a été repensée et adaptée pour être proposée à d'autres entités.

Ainsi, des échanges ont été développés, toujours au bénéfice des patients, avec le Centre de Convalescence et de Rééducation (CRR), Ado-psychiatrie, l'Unité de Soins Palliatifs (USP) de la Mirandière, et le centre de jour Victor Hugo.

Les interventions se déroulent essentiellement dans les services, mais certaines ont également lieu au Musée des Beaux-Arts. Elles prennent la forme de présentations des collections et d'ateliers d'arts plastiques, pour des groupes aux effectifs réduits, de cinq à douze patients.

La Ville et le CHRU souhaitent formaliser ces échanges par convention, afin d'en fixer les modalités d'organisation.

Les activités proposées aux patients à titre gracieux continueront de l'être.

Dans la mesure où l'offre resterait sensiblement la même d'une année sur l'autre et où l'équilibre du contrat serait préservé, il est proposé de reconduire tacitement la convention chaque année.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la pérennisation des activités culturelles organisées par le Musée des Beaux-Arts au bénéfice des patients du Centre Hospitalier et Universitaire de Dijon, dans les conditions proposées ;

2 - approuver le projet de convention à conclure entre les parties, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive ;

4 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ